



Master Santé Publique

Parcours Intervention en Promotion de la Santé (IPS)

Responsable pédagogique : Joëlle Kivits

Objectifs

L'objectif du parcours « Intervention en Promotion de la Santé » est d'offrir une spécialisation en intervention dans le champ de la santé publique de manière générale, et dans le domaine de la promotion de la santé plus particulièrement.

Au terme des deux années de Master IPS, les étudiants seront en mesure de :

- Identifier les leviers favorables à la santé pour agir sur ces derniers dans le respect des politiques, des valeurs éthiques, et compte tenu des contraintes économiques et sociales actuelles
- Élaborer, implanter et évaluer une intervention en promotion de la santé
- Gérer et piloter un projet dans le respect des objectifs et de la qualité
- Recueillir, analyser et synthétiser des données quantitatives et qualitatives pour produire et documenter l'intervention
- Valoriser les données et les résultats issus de l'intervention et de l'évaluation.

Public concerné et pré-requis

En formation initiale, le Master IPS s'adresse à des étudiants ayant un niveau licence 3 ou équivalent (correspondant à 180 crédits) possédant une formation :

- en sciences de la santé et/ou du vivant
- ou dans le domaine de l'intervention et du social.

En formation permanente et/ou continue, le Master s'adresse aux professionnels actifs dans le champ de la santé publique, possédant un diplôme de niveau licence 3 minimum, souhaitant approfondir leurs connaissances et acquérir les outils méthodologiques nécessaires à la mise en œuvre d'une intervention dans le champ de la promotion de la santé.

Tous les dossiers de candidatures sont examinés par une commission pédagogique qui statue sur l'admissibilité du candidat.

Modalités d'enseignement

La formation se déroule de mi-septembre à juin, en e-learning. Un tutorat à distance est proposé pour chaque UE. En M1, les étudiants en formation initiale peuvent s'inscrire pour des sessions de tutorat en présentiel, qui se tiennent tous les jeudis après-midi, à la Faculté de médecine.

Sessions de regroupement

Des sessions de regroupement sont prévues tout au long de la formation : une par semestre, soit deux sessions de regroupement par an. Elles ont pour but de faire le point sur les différentes unités d'enseignement (UE). En M1, elles se déroulent à Nancy et simultanément à Ouidah (Bénin) au



semestre 7 et à Brazzaville (République du Congo) au semestre 8. En M2, elles sont exclusivement organisées à Nancy, notamment en vue de la préparation du stage.

Organisation générale

En M1, la durée de la formation est estimée à 600 heures (hors travail personnel). Le semestre 7 du M1 est commun aux autres spécialités de la mention. Mettre lien vers schéma général. Le semestre 8 comprend les enseignements spécialisés au parcours IPS.

En M2, le semestre 9 est consacré aux enseignements, le semestre 10 au stage. L'objectif du stage est la réalisation d'une intervention ou d'une recherche en promotion de la santé s'inscrivant dans le cadre d'un projet d'une institution reconnue dans ce champ professionnel. Le stage est obligatoire. Sa validation s'effectue par la rédaction d'un mémoire et une soutenance orale, à Nancy. En formations continue et permanente, les deux années du master peuvent s'effectuer sur 1 ou 2 ans.

Débouchés professionnels / poursuite d'études

Le parcours IPS du Master Santé Publique vise à former :

- Des chefs de projets, des responsables de structures et de services, et des experts compétents et performants en santé publique et promotion de la santé, capables d'intégrer les structures publiques territoriales, nationales et internationales, les associations, les entreprises du secteur.
- Des chercheurs capables d'intégrer les organismes de recherche, ainsi que des praticiens de santé publique compétents en recherche évaluative.

Contenu de la formation

Les UEs sont évaluées sous forme de contrôle continu et/ou examen sur table à Nancy, dans les villes de l'interrégion et dans les centres AUF à la fin de chaque semestre. Une session de rattrapage est organisée au mois de juin.

En M2, la validation du stage s'effectue par la rédaction d'un mémoire et une soutenance orale, à Nancy, en juin ou en septembre.

Pour valider cette formation (M1 + M2), il est nécessaire de capitaliser 120 ECTS.

Master 1

Semestre 7

- Concepts et savoirs de base en Santé Publique
- Protocole d'investigation
- Statistiques de base
- Investigation en santé publique : méthodes quantitatives et qualitatives
- Méthodes et outils de la qualité
- Documentation - communication

Semestre 8

- Déterminants et leviers d'action en promotion de la santé
- Intervention et évaluation en santé publique
- Systèmes et politiques de santé
- Stage d'initiation à la recherche
- Gestion de projet



Master 2

Semestre 9

- Conduite de projet en milieu complexe
- Recherche en IPS
- Communication au service du management
- Ethique et Santé Publique

UE optionnelles (UE à choisir parmi celles proposées pour un total de 9 ECTS)

- Développer son leadership
- Optimiser son management des ressources humaines
- Lecture critique d'article
- Démarche participative
- Plaidoyer
- Evaluation des impacts en santé
- Evaluation économique des actions de soins et de prévention
- Surveillance sanitaire
- Ethique des interventions en Santé Publique

Semestre 10

- Stage professionnel ou de recherche

Tutorat

Un tutorat à distance est proposé pour chaque UE. Pour les étudiants inscrits en formation initiale dans l'une des 5 villes de l'interrégion (Besançon, Dijon, Nancy, Reims et Strasbourg), des séances de tutorat en présentiel sont organisées pour certaines UE, en M1.

Tarifs

Sous réserve de validation par le Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine

Formation initiale M1 : 661,10 €*

Formations permanente et continue M1 : 5761,10 €*

Formation initiale M2 : 661,10 €*

Formations permanente et continue M2 : 6261,10 €*

** Tarifs comprenant les droits pédagogiques et les droits administratifs à verser à l'Université de Lorraine. A titre indicatif, les droits administratifs s'élèvent à environ 261,10 €*

Pour tout renseignement, contacter Jean-Claude Bensadoun (jean-claude.bensadoun@univ-lorraine.fr)

